

LA PRESSE

Ottawa et Québec se partagent les dossiers au Sommet de Paris

■ OTTAWA — Le Québec et le Canada se sont partagé quatre des vingt dossiers techniques qui seront abordés au

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

premier Sommet de la francophonie à Paris dans deux semaines.

L'ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard, a déclaré hier que le gouvernement fédéral pilote actuellement le dossier de la francophonisation des banques de données et celui des communications, tandis que le Québec s'est vu confier les dossiers de l'énergie et de l'informatique.

Après trois jours de réunions des représentants de la quarantaine de chefs d'Etat ou de gouvernement inscrits au Sommet, le représentant fédéral a précisé les deux conditions que le Canada a posées à sa participation au Sommet de Paris:

■ «la francophonie ne sera pas seulement hexagonale», a précisé M. Bouchard, qui ajoute

que le Canada n'acceptera l'hégémonie d'aucun pays sur le Sommet, le comparant alors à «une sorte de Commonwealth»;

■ le Canada a par ailleurs insisté pour qu'on jette les bases, à Paris, d'un «Club politique» qui débouche sur des mesures concrètes, pratiques et modernes. D'où le choix d'une vingtaine de dossiers techniques dont deux ont été confiés au Canada et deux au Québec. La France aura la responsabilité de réfléchir sur la coopération

dans le domaine des «industries de la langue».

D'autre part, le représentant fédéral a déclaré que l'arrangement conclu entre les gouvernements du Québec et du Canada est «généreux»: 200 questions de protocole et de logistique ont finalement été réglées entre Québec et Ottawa, sans l'intervention de la France, a précisé M. Bouchard, et l'entente sur la participation publique des deux chefs de gou-

vernement a été conclue par MM. Mulroney et Bourassa eux-mêmes.

Non seulement le premier ministre du Québec obtient-il un droit de parole à la séance de clôture mais on juge à Ottawa que cela mettra en évidence la «visibilité» du Québec sur la scène internationale puisque M. Bourassa sera le seul de trois chefs d'Etat ou de gouvernement, avec M. François Mitterrand et un chef de délégation qui remerciera officiellement la France de son hospitalité, à prendre la parole devant les caméras de télévision et la quarantaine de pays représentés.

On laisse entendre de plus que M. Bourassa brosera un tableau de «la francophonie du futur» et qu'il transmettra, si tout va bien, une invitation officielle du Canada à accueillir le prochain Sommet à Québec. La France appuierait la candidature du Canada. Cela démontrera, selon M. Bouchard, «que le Ca-

nada et le Québec sont réconciliés avec eux-mêmes».

M. Bouchard a souvent fait allusion tout au long de sa conférence de presse au «statut juridique» canadien qui fera du Québec comme du Nouveau-Brunswick, représenté par M. Richard Hatfield, «un observateur intéressé mais silencieux» à la majeure partie du Sommet. Il précise cependant que la «réalité politique» permettra au Québec de se distinguer comme «le foyer de la francophonie» au Canada, dans le cadre «restreint» du régime fédéral.

Manifestement en règle avec sa conscience, M. Lucien Bouchard qui n'a jamais caché sa «déception» des résultats du référendum de mai 1980, a expliqué que les Québécois ont le choix «d'être là» (où les intérêts du Québec se discutent). «J'ai décidé d'être là, j'y suis», a-t-il conclu.